

arret de travaill pendant un contrat a dure determine

Par bourron, le 06/11/2008 à 14:00

je suis actuellement en cdd en cas d arrêt maladie qui me paie et peut on mettre fin au cdd a la date d anniversaire

Par lima1958, le 08/11/2008 à 13:08

d après moi avec un arrêt maladie supérieur à 3 jours la sécurité sociale doit verser des indemnités journalière, le cdd s arrêtera à la date prévue de fin de cdd si la maladie se situe pendant la période d essaie, I employeur peut toujours dire que vous ne faite pas I affaire lisez bien les termes du cdd en matière de rupture de celui ci, si vous êtes toujours en maladie à la fin du cdd il faut se réinscrire auprès de I anpe et ce sont les assedic qui prennent le relais si votre temps de travail permet de recevoir cette indemnité